

## DÉLIBÉRATION N°DL20260050 DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE DU MARDI 07 AVRIL 2026

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi, le 01/04/2026 ; que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;

- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 34 présents, 5 absents représentés à savoir :

#### ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Axel DUGUA ; M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET ; M. Gilles GRECO ; Mme Sandrine FRANÇON (à compter de 19h05) ; M. Benoit FABRE ; Mme Catherine CHAPARD ; M. Bruno CHANGEAT (à compter de 19h10) ; Mme Abila CIPRIANI (à compter de 18h30) ; M. Jerome JULVE ; Mme Michèle FREDIERE ; M. Victor PEREIRA ; Mme Florence BERSOT-DERMETROSSIAN ; M. Yves ALAMERCERY ; M. Philippe QUOY ; M. Erick SCHAEFFER ; M. Luc CHEVALLIER ; Mme Sylvie REBAUD ; Mme Florence VANELLE ; Mme Patricia VIALON ; M. Mathieu VIALLATTE ; M. Raphaël BERNOU ; Mme Djamila SAIDANI ; M. Pierre-Mary DESHAYES ; Mme Gaëlle DESORME ; Mme Daryne BELKORCHIA ; M. Jean-Marc LAVAL ; M. Jean-Paul RIVAT ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Marlène MAURY ; M. Stéphane PARRIN ; Mme Isabelle SURPLY ; Mme Estelle LARCA ; M. Samuel BOUGHZALA ; M. Jean MINNAERT ; Mme Nathalie CHAMPALLE ; M. Julien GIRAUDO

#### ABSENTS REPRÉSENTÉS

Mme Sandrine FRANÇON a donné procuration à M. Régis CADEGROS (jusqu'à 19h05)

M. Bruno CHANGEAT a donné procuration à Mme Daryne BELKORCHIA (jusqu'à 19h10)

Mme Abila CIPRIANI a donné procuration à M. Mathieu VIALLATTE (jusqu'à 18h30)

Mme Catherine MOIROUD a donné procuration à Mme Andonella FLECHET

Mme Ayse CALYAKA a donné procuration à Mme Catherine CHAPARD

#### SECRÉTAIRE ÉLUE POUR LA DURÉE DE LA SESSION

Mme Catherine CHAPARD.

**SAINT-ETIENNE MÉTROPOLE - REPRÉSENTATION DE LA COMMUNE AU SEIN DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT) - MODIFICATIF**

**M. Axel DUGUA** expose ce qui suit :

Dans sa séance du 25 janvier 2021, le conseil municipal de la commune de Saint-Chamond a désigné un représentant titulaire et un suppléant à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de Saint-Etienne Métropole.

A la suite de l'élection du maire et des adjoints du 27 mars 2026, il est nécessaire de désigner, à nouveau, les représentants de la commune au sein de la CLECT, à savoir un titulaire et un suppléant.

Conformément à l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, les désignations par le conseil municipal sont faites à bulletin secret sauf si, à l'unanimité, les conseillers municipaux décident de voter à main levée et qu'aucun texte n'impose cette formalité.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir discuté et délibéré,

A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 28 voix pour,

11 abstentions

M. Jean-Marc LAVAL ; M. Jean-Paul RIVAT ; M. Jean-Luc DEGRAIX ;  
Mme Marlène MAURY ; M. Stéphane PARRIN ; Mme Isabelle SURPLY ;  
Mme Estelle LARCA ; M. Samuel BOUGHZALA ; M. Jean MINNAERT ;  
Mme Nathalie CHAMPALLE ; M. Julien GIRAUDO

#### **DÉCIDE :**

- **de désigner** au sein du conseil municipal un représentant titulaire et un suppléant à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de Saint-Etienne Métropole.

Le vote à main levée ayant été accepté à l'unanimité des présents

Sont candidats pour siéger à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de Saint-Etienne Métropole : M. FABRE Benoît en tant que représentant titulaire et M. CADEGROS Régis en qualité de suppléant.

A l'issue du vote, M. FABRE Benoît en tant que représentant titulaire et M. CADEGROS Régis en qualité de suppléant sont donc désignés pour siéger à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de Saint-Etienne Métropole

-----oooOooo-----

**ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS.**

Certifié,

Saint-Chamond, le 08/04/2026



Le maire,

Le secrétaire de séance,

Axel DUGUA

Catherine CHAPARD

*Date de mise en ligne*